

**COMMUNE DE**  
**VIGNEULLES LES HATTONCHÂTEL**

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal  
du 25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars, le Conseil Municipal de la Commune de Vigneulles les Hattonchâtel étant assemblé en session ordinaire après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude ZINGERLE

**OBJET : Blason Viéville sous les Côtes**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 26 mars 2024 que la convocation avait été faite le 15 mars 2024 que le nombre de membres en exercice est de 19

Etaient présents : Jean Claude ZINGERLE, Angèle BALOSSO, Christian CRATZ, Mathilde THIERY, Philippe ROSENBERGER, Christophe LEBLAN, Michel DEGOUTIN, Gilles ROUGIREL, Michel THOMAS, Alex NICOLAS, Agnès THIEBAUT, Marie-Christine HELLIN, Lysiane DEGOUTIN, Laure BLANPIED, Chantal NOISETTE, Agnès BRÖNNER  
Absents : Tony VIGNOLA, David PETIT, Catherine KETTERER (Proc. à A. NICOLAS)

Il a été procédé, conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Mme BALOSSO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Maire propose au Conseil Municipal un blason pour Viéville sous les Côtes.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de blason pour Viéville sous les Côtes et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Et ont signé les membres présents.

Le Maire,

